Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20260610-D202606069-DE

Commune de Paimpont

Nombre de Conseillers	
Afférents au conseil municipal	19
En exercice	19
Présents	16
Absents	3
Exclus	0
Votants	19

Date de la convocation : 26/05/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2026/06/069

Séance du 5 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages en séance ordinaire.

Étaient présents : Mesdames, DESMARS Claire, PAQUERIAUD Marie-Laure, PETIT Emmanuelle, GERNIGON Christèle, SAVATIER BOISBOUVIER Fabienne, MERCIER Gaëlle, ROUAULT Aurélie, FILATRE Renée et messieurs LEFEUVRE Alain, GUERIN Didier, HAUPAS Patrick, DESSA Julien, ROLLAND Aurélien, LANNUZEL Pierre-Yves, MOINERAIS Marc, Stéphane DANION conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Monsieur EVAN PERRIN, madame Françoise GUERIN et madame Lydie JAMIN

Était absent :

Ayant donné pouvoir : Monsieur Evan PERRIN à monsieur Didier GUERIN, madame Françoise GUERIN à madame Renée FILATRE et madame Lydie JAMIN à monsieur Aurélien ROLLAND

DELIBERATION 2026/06/069 : TOURISME- AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DE PHOTOGRAPHIES AVEC L'OFFICE DE TOURISME.

Rapporteur : Patrick Haupas

CONTEXTE : Dans le cadre de la valorisation du territoire communal, le Club photo de Bréal-sous-montfort, en partenariat avec l'Office de tourisme, a réalisé plusieurs clichés mettant en lumière les paysages, le patrimoine et les ambiances de la commune de Paimpont. Afin de promouvoir ces supports dans les différentes actions de communication de la commune, il apparaît opportun de pouvoir utiliser ces photographies dans un cadre défini par convention.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la propriété intellectuelle, notamment les dispositions relatives aux droits d'auteur et aux droits de diffusion des œuvres photographiques ;

Vu le projet de convention de mise à disposition de photographies entre la commune de Paimpont et l'Office de tourisme ;

Considérant l'intérêt pour la commune de valoriser son patrimoine, ses équipements, ses paysages et ses événements à travers des supports de communication et de promotion touristique ;

Considérant la volonté de la commune et de l'Office de tourisme de mutualiser certains supports photographiques afin de renforcer l'attractivité et la visibilité du territoire ;

Considérant que cette convention définit les modalités de mise à disposition et d'utilisation des photographies dans le respect des droits attachés aux œuvres concernées tout en précisant que celle-ci se fait à titre gratuit ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20260610-D202606069-DE

Article 1 :

APPROUVE les termes de la convention de mise à disposition de photographies avec l'Office de tourisme ;

Article 2 :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à son exécution ;

Article 3 :

PRÉCISE que cette mise à disposition est consentie selon les conditions prévues par la convention annexée à la présente délibération.

Le Maire,
Alain LEFEUVRE

Le Secrétaire de séance,
Didier GUERIN

MAIRIE de PAIMPONT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
35 (Ille-et-Vilaine)